

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que vous pouvez valoriser !

CHIFFRES CLÉS :

**Un terrain de 500 m² représente chaque année :
20 tonnes en moyenne.
25 HEURES de travail (tonte et entretien).
1 TONNE de déchets de tonte.**

LE COMPOSTAGE

Les feuilles mortes et l'herbe tondue peuvent rentrer dans les déchets compostables. Elles constituent la partie sèche ou "brune" qui permet d'équilibrer un compost.

Le compostage des feuilles permet de réduire de manière très importante leur volume en produisant du terreau / compost.

LE PAILLAGE

Le paillage est une action qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques (paille, broyat, feuilles mortes...). Cette technique a pour but de protéger le sol et d'améliorer la croissance des végétaux. Disposé au pied des plantes, le paillage permet à la pluie de s'infiltrer doucement, conservant ainsi la fraîcheur de la terre et assurant une protection contre le dessèchement.

La pousse des herbes indésirables est également limitée. Le paillage se décompose plus ou moins rapidement apportant aux plantes les éléments minéraux dont elles ont besoin pour se développer.



Sources ADEME "les clés pour agir" et FREDON France